

Mot du recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, le P. Salim Daccache s.j., à l'occasion de la cérémonie en hommage à Monsieur le Juge Ayman Fawzi Oueidat, le jeudi 26 juin 2025.

Son Excellence le Ministre de la Justice, M. Adel Nassar,

Monsieur le Ministre et le cher ami Abbas Halabi,

Monsieur le Juge Ayman Fawzi Oueidat,

Messieurs les juges,

Chers membres de l'Association des Anciens de la Faculté de droit de l'Université Saint-Joseph,

Chers collègues et professeurs,

Chers amis appartenant à la famille juridique et universitaire,

Nous nous retrouvons aujourd'hui, non pas comme de simples individus ou institutions, mais comme une famille à part entière – la famille de la Faculté de droit de l'Université Saint-Joseph – unie par l'amitié, mais aussi par une préoccupation commune et une seule mission : servir le Liban, servir l'éducation – pilier fondamental du cheminement national – et servir la justice, en promouvant le rôle du pouvoir judiciaire dans un pays qui, aujourd'hui plus que jamais, a besoin d'hommes et de femmes animés de responsabilité, d'intégrité et d'engagement.

Dans ce contexte, je saisis l'occasion pour vous transmettre les excuses de Madame la Doyenne de la Faculté de droit, la Professeure Marie-Claude Najm, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui en raison d'un déplacement urgent à la branche de l'Université Saint-Joseph à Dubaï, où elle représente la Faculté et l'Université dans une **réunion cruciale concernant notre présence académique aux Émirats arabes unis**. Son Excellence a exprimé son grand regret de ne pouvoir participer à cette rencontre exceptionnelle, ainsi que sa fierté pour ce que représente le juge Oueidat en termes de hautes valeurs juridiques et académiques.

Nous rendons aujourd'hui hommage à un diplômé exceptionnel de la promotion 1981, le juge Ayman Fawzi Oueidat, à l'occasion de sa nomination en tant qu'Inspecteur général de la magistrature – une fonction que seuls peuvent assumer ceux dont la conscience est vive, et dont la droiture, la compétence et la dignité sont reconnues, à l'image du juge Oueidat.

Mais, Mesdames et Messieurs, il ne suffit pas de rendre hommage ; il faut aussi réfléchir à la signification de cet hommage.

En ces temps où notre pays est en proie à des crises successives – politiques, économiques, monétaires et morales – la justice apparaît comme un pilier indispensable à toute réforme véritable. La justice n'est pas seulement un pouvoir parmi d'autres dans l'État, elle est le critère de sa renaissance et la condition de la confiance du citoyen envers sa patrie.

Il ne nous est pas possible de bâtir un système politique efficace, ni une économie productive, ni une culture nationale saine sans une magistrature indépendante, courageuse et intègre.

Et la justice ne peut devenir un instrument de salut que si elle est armée de conscience, de droiture, et de liberté intérieure qui rejette les injonctions et les pressions.

En la personne du juge Ayman Oueidat, nous voyons une sincère incarnation de ces valeurs. Il est l'exemple du magistrat qui considère sa fonction comme une mission, non comme un privilège ; comme un engagement, non comme un avantage ; comme un service de la vérité, et non comme un pouvoir à exercer avec autorité.

Ce qui rend cette soirée particulière, chers amis, c'est qu'elle nous réunit non seulement autour d'une personne, mais autour d'une vision : celle d'un État de droit, d'un État de justice, d'un État d'institutions.

Et cette rencontre n'aurait pas pu avoir lieu sans l'initiative généreuse de l'Association des anciens de la Faculté, par la personne de son président, Son Excellence le Ministre Abbas Al-Halabi, qui porte toujours en son cœur et dans ses pratiques, la mission de l'éducation et de la justice.

Chers amis,

Oui, nous sommes une famille – la famille du droit, la famille de l'USJ – mais nous sommes aussi une cellule active sur le chemin de la renaissance du Liban. Et ce cheminement ne peut passer que par la revitalisation de la magistrature, sa protection contre l'usure et les dépendances, et le renforcement de ses hommes et femmes pour qu'ils remplissent leur rôle comme pouvoir garant de la justice, et non assujetti à quelque influence que ce soit.

Félicitations à vous, Monsieur le Juge.

Félicitations à votre promotion de 1981, à la Faculté de droit, et au Liban.

Puisse cet hommage être un signe d'espérance, non seulement pour la magistrature, mais pour le destin de toute la nation. Les premiers signes, bien que timides, sont déjà là.

Merci à vous tous.